



Juin Vert - Cancer du col de l'utérus : je m'informe, je me protège

À l'occasion de Juin Vert, mois de sensibilisation au cancer du col de l'utérus, la CPAM de l'Oise rappelle les deux réflexes essentiels permettant de prévenir ce cancer évitable : la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) et le dépistage régulier.

Un cancer évitable mais encore trop présent

Chaque année en France, environ **6 400 cancers liés aux HPV** sont diagnostiqués, chez les femmes comme chez les hommes. Le cancer du col de l'utérus reste l'un des plus concernés, alors même qu'il peut être évité grâce à une prévention efficace.

Pourtant, les indicateurs montrent une mobilisation encore insuffisante :

- **43,6 % des Français sont vaccinés contre le HPV**
- **10 millions de femmes se font dépister régulièrement, soit moins d'une sur deux** en âge de le faire

Dans l'Oise, ces tendances nationales se retrouvent, avec un enjeu majeur d'amélioration de la participation au dépistage organisé.

Premier réflexe : la vaccination dès 11 ans

Le papillomavirus humain est une infection sexuellement transmissible très fréquente : **plus de 80 % de la population y sera exposée au cours de sa vie**. Si elle est souvent bénigne, elle peut évoluer vers plusieurs cancers, dont celui du col de l'utérus.

La vaccination constitue aujourd'hui **le moyen le plus efficace de protection** :

- Elle prévient **jusqu'à 90 % des infections**
- Son efficacité est **proche de 100 % lorsqu'elle est réalisée avant le début de la vie sexuelle**

Elle concerne **les jeunes filles et les jeunes garçons de 11 à 26 ans**, contribuant ainsi à protéger individuellement et à réduire la circulation du virus.

Deuxième réflexe : le dépistage régulier de 25 à 65 ans

Complémentaire de la vaccination, le dépistage permet de détecter précocement des lésions précancéreuses et d'éviter l'apparition d'un cancer. Le programme de dépistage organisé recommande :

- Entre **25 et 30 ans** : deux premiers frottis à un an d'intervalle
- Puis, si les résultats sont normaux : un examen **tous les 3 ans**, puis **tous les 5 ans** à partir de 30 ans jusqu'à 65 ans
- Le frottis peut être réalisé par un gynécologue, un médecin généraliste formé en gynécologie ou une sage-femme, que ce soit dans le cadre ou en dehors du suivi de grossesse. Il peut également être effectué au Centre d'Examens de Santé de Creil, dans un centre de santé sexuelle (anciennement CPEF) ou à l'hôpital.

Ce suivi régulier est essentiel, **même en cas de vaccination**.

Dans l'Oise, la CPAM et ses partenaires poursuivent leurs actions de sensibilisation afin d'améliorer la participation au dépistage et la couverture vaccinale.

L'objectif : **réduire significativement l'incidence et la mortalité liées à ce cancer évitable**, en encourageant à adopter ces deux réflexes simples.

S'informer et agir

Pour en savoir + sur le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus et les modalités de prise en charge, rendez-vous sur ameli.fr : <https://www.ameli.fr/oise/assure/sante/themes/cancer-col-uterus/depistage-organise-cancer-col-uterus>

« Juin Vert : un mois pour s'informer, mais surtout pour agir durablement ».